L'art de la registration

Quelques réflexions

Damien SIMON

Registrer, c'est donner une réalité sonore concrète à une pensée musicale, c'est rendre audible un ensemble de signes graphiques. Mais cet acte est éminemment complexe et il ne se limite pas à tirer tel registre, à mettre tel ou tel jeu.

Face à la multiplicité des ressources sonores et mécaniques des instruments, face à la diversité des indications notées sur les partitions par les compositeurs - ou par les éditeurs (!), il faut rappeler qu'il est indispensable de faire cette distinction - ou encore davantage face à l'absence d'indications, l'organiste se trouve bien souvent face à des choix importants à effectuer.

En complément de la fréquentation de tout type de traité de registration (1), ces quelques lignes voudraient rappeler des évidences sans doute, mais surtout aider l'organiste à se poser les bonnes questions et à orienter ses choix afin de servir au mieux la musique et de faire « sonner » l'instrument qu'il joue de façon optimale.

Est-ce utile de rappeler que le répertoire d'orgue couvre environ cinq siècles de musique et qu'au cours de ces cinq siècles, les instruments - outre leur identité propre à chaque région du monde n'ont eu qu'assez peu de points communs les uns avec les autres ? Face à cette richesse vertigineuse dont on dispose aujourd'hui, comment s'y prendre et que retenir pour faire son choix ?

Registrer, c'est en premier lieu avoir une action possible sur le son figé et préétabli de l'orgue. C'est donc en ce sens, un véritable acte de musicien. En dehors de sa propre personnalité, l'organiste devra prendre en compte non seulement les traditions et habitudes (que l'on peut parfois réinterroger!) mais aussi et surtout, la partition de même que l'instrument joué dans un lieu donné.

A. La partition

Au-delà des principes de base ou des indications qu'il convient souvent d'adapter, une analyse som-



Grand-orgue METZLER, Mariastein (Suisse)

maire du texte musical est indispensable et induit les questions suivantes :

- Quelle est la nuance ou les nuances de la pièce ?
- Y-a-t-il une partie de type « solo » à mettre en valeur ? Si oui, quelle est sa tessiture et son ambitus ? Cette partie est-elle plus appropriée à être jouée sur un jeu d'anche (s'il est accordé!), sur un ensemble avec mutations ou sur un simple jeu de fond ? Une fois ce choix effectué, vient une question subsidiaire importante : les autres parties (accompagnement) sont-elles équilibrées ? Et notamment la partie de pédale n'écrase-t-elle pas les autres parties ? Est-elle suffisamment définie, claire à l'audition, autant que faire se peut ?
- S'il s'agit d'une polyphonie (de type fugue par exemple), quel ensemble de jeux la rend-elle le plus « lisible », quelle est la registration qui permettra d'entendre au maximum les différentes voix ?
- Finalement, la richesse de la pièce à interpréter est-elle principalement constituée par les détails de son écriture ou par l'effet sonore à restituer ?
- Le rendu à la console est souvent bien différent de celui qu'a l'auditeur dans la nef. En me transpor-



Orgue de choeur, Mariastein (Suisse)



tant dans la perception de l'auditeur, mes choix sont-ils conformes à ce que je souhaite ?

- Enfin, dans le cadre d'un accompagnement, aije choisi un mélange approprié au sens du texte de même qu'à ceux que j'accompagne : taille de l'assemblée, soliste(s) ou chœur ?

B. L'instrument

L'instrument joué et l'acoustique de l'édifice qui l'accueille, de même que l'état de l'instrument ainsi que la qualité de son accord représentent la seconde donnée qui conditionne les choix de registration. La flûte de l'un peut être équivalent au bourdon d'un autre, et là où un mélange de quatre ou cinq jeux paraît indispensable, ailleurs un seul peut suffire.

Chaque orgue se rattache à une catégorie stylistique de facture (l'orgue Silbermann, l'orgue Stiehr, l'orgue néo-baroque...) et tout l'enjeu pour l'organiste consiste à chercher la meilleure adéquation possible entre un répertoire donné et l'instrument sur lequel ce répertoire est restitué.

Plus je m'éloigne du style musical adapté à mon instrument, moins le résultat a de chance d'être probant. Aussi, il est recommandé de jouer principalement le répertoire le plus en adéquation avec son instrument! Cependant, on pourra comprendre qu'au fil de ses services, l'organiste liturgique ait besoin et/ou envie de déroger à cette règle. Dans ce cas, il est primordial d'écouter profondément le rendu en tout premier lieu et non d'appliquer des

« recettes » ou « tables » générales. Ainsi, il faudra renoncer au *plenum* pour une fugue de Bach sur un instrument romantique. Elle sera bien mieux servie par un ensemble de fonds! Et si je joue une pièce méditative du XIXe siècle ou du XXe sur un instrument du XVIIIe siècle, il vaudra sans doute mieux oublier anches et mutations pour privilégier flûtes, montres et bourdons! Mais surtout attention aux tonalités si l'instrument joué n'est pas au tempérament égal!

Dans tous les cas, rappelons que l'oreille doit présider *in fine* à tous les choix. À y réfléchir, registrer est un acte complexe, se devant de trouver un chemin entre les souhaits d'un compositeur, les éléments que l'orgue joué impose ainsi que bien

entendu, la propre sensibilité de l'organiste. Mais n'est-ce pas justement cette richesse et cette complexité même qui est enthousiasmante ?

Et par ailleurs, dans un tout autre champ de réflexion, accorder le maximum d'importance aux choix de registration, n'est-ce pas aussi une façon de souligner le sens d'une liturgie et d'en renforcer son message ?

Henri Carol, La registration de l'orgue, Delrieu.

Nicole Gravet, L'orgue et l'art de la régistration en France du XVIe siècle au début du XIXe siècle, Ars Musicae.

Roland Lopes, *Registrations pour la musique d'orgue française*, hydraule.org/bureau/biblio/lopes/tables.pdf

Robert Pfrimmer, Comment j'utilise les jeux de mon orgue, petit traité de registration, Union Sainte Cécile.